



Information sur l'aide aux familles des personnes incarcérées

Par **domino13**, le **14/05/2009** à **15:12**

Bonjour,

Je suis une étudiante de 19 ans qui vit seule avec ma mère. Celle-ci risque très probablement d'être incarcérée le 9 juin, cela jusqu'à la fin de l'enquête.

N'ayant aucun revenu, je souhaiterais savoir si je peux obtenir des aides financières suite à l'incarcération de ma mère.

D'avance merci de vos réponses.

Par **jeetendra**, le **14/05/2009** à **18:11**

bonsoir, appelez l'arapej, ils vous aideront, courage à vous, cdt

N° vert 0-800-870-745

pour écouter et informer les familles de détenus
du lundi au vendredi de 9h à 17h sans interruption

ARAPEJ Ile-de-France

66-68 rue de la Folie-Régnault

75011 Paris

Tél : 01 43 56 94 70 / fax : 01 43 56 93 70

L'ARAPEJ propose pour les familles de détenus, pour les sortants de prison et pour les

détenus, un numéro vert : 0800 870 745 .

Par **Patricia**, le **14/05/2009** à **20:16**

Bonsoir,

Sachez aussi domino que dans toutes les M.A., C.D., C.P., chaque détenu(e) possède un dossier géré par une assistante sociale.

Si il vous faut une attestation de détention de la prison pour percevoir aides ou allocations, n'hésitez pas à tél à la prison au service social.

Vous lui donnerez son nom, numéro d'écrou et demandez à parler à son A.S.

Par **domino13**, le **14/05/2009** à **20:38**

merci pour vos réponses et votre soutien.

Bonne continuation.

Par **Patricia**, le **14/05/2009** à **21:17**

De rien.

Si ultérieurement, il vous faut d'autres aides et/ou conseils, revenez sur le forum, il y aura toujours au moins une personne qui vous répondra.

Gardez moral et courage pour vos études.

Même si je comprends que ce n'est pas facile...

Bonne fin de semaine.